

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES

Séance 29 septembre 2020

Délibération n°2020-19

Suite à la convocation en date du 21 septembre 2020, le conseil d'administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gérard CREUZET, a examiné le 29 septembre 2020 la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

EXPOSE DES MOTIFS

La Direction de l'école a fait part lors du CA du 3 septembre de son souhait de pouvoir interagir avec les administrateurs en « boucle courte » sur certains sujets nécessitant une réactivité forte ou présentant une technicité particulière, rendant difficile l'échange direct avec 31 personnes. Il est envisagé de créer sur certaines thématiques des groupes de travail représentatifs des parties prenantes du CA.

L'objectif est d'échanger entre les CA, préparer les débats des futurs CA.

La proposition est de créer des Groupes de travail du CA sur les sujets suivants :

- ISITE NExT et établissement expérimental
- Stratégie financière et RH
- Développement durable

Il a été demandé à chaque membre du CA de faire connaître leurs souhaits de participation à ces groupes de travail.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration approuve la composition des groupes de travail ci-dessous :

Nom	Élus/personnalités extérieures	Groupe
AUMONT	personnalité extérieure	Developpement durable
ROCHAT	personnalité extérieure	Developpement durable
ROUSSEL	personnalité extérieure	Developpement durable
DUMAITRE	personnalité extérieure	Developpement durable
MORIN	élu	Developpement durable
CARTRAUD	élu	developpement durable
LEGRAIN	élu	developpement durable
GERMAIN	invité (Audencia)	developpement durable
TARDY	personnalité extérieure	Finances RH
CREUZET	personnalité extérieure	Finances RH
DUCROZET	élu	Finances RH
BOUTOLLEAU	personnalité extérieure	Finances RH
HILLOULIN	élu	Finances RH
GARNIER	élu	Finances RH
BERNARD	personnalité extérieure	Isite NExT
RENAULT	personnalité extérieure	Isite NExT
MORET	personnalité extérieure	Isite NExT
BOHAR	personnalité extérieure	Isite NExT
LEGOFF	élu	Isite NExT
NOUY	élu	Isite NExT

Nombre de membres présents ou de représentés : 22

La délibération est approuvée à l'unanimité

Le Président du Conseil d'Administration
de l'École Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 1^{er} octobre 2020

La présente délibération a été publiée le 1^{er} octobre 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication